

**LE POUVOIR DU VOLONTARIAT CANADIEN AU SERVICE  
DU CHANGEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**Soumission conjointe présentée  
à l'Honorable Marie-Claude Bibeau  
Ministre du développement international et de La Francophonie**

**En réponse au processus de consultation sur l'aide internationale**

**Par les agences canadiennes d'envoi de volontaires (VCA) suivantes**

**Avocats sans Frontières Canada (ASF)  
Bureau International des droits des enfants  
Carrefour international  
Centre d'étude et de coopération internationale (CECI)  
CUSO International  
Entraide universitaire mondiale du Canada (EUMC)  
Ingénieurs sans Frontières Canada  
Jeunesse Canada Monde  
OXFAM-Québec  
Service d'assistance canadienne aux organismes (SACO)  
SUCO  
Terre sans Frontières (TSF)  
UPA Développement international  
Vétérinaires sans Frontières Canada  
Youth Challenge International**

**14 juillet 2016**

# ***Coopération volontaire internationale***

## **Le pouvoir du volontariat canadien au service du changement et du développement durable**

Selon les Nations unies, la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) dépendra en grande partie du pouvoir du volontariat. Le 17 décembre 2015, l'ONU approuvait la [résolution 70/129](#), *Intégrer le volontariat aux activités axées sur la paix et le développement : plan d'action pour la décennie à venir et au-delà*. La résolution reconnaît que le volontariat est un puissant moyen de mettre en œuvre le Programme 2030 et une composante essentielle des stratégies de réduction de la pauvreté et du développement durable, de résilience et d'adaptabilité, ainsi que d'élimination de l'exclusion sociale et de discrimination. Cette résolution encourage aussi les gouvernements et autres parties prenantes à intégrer le volontariat dans les stratégies de développement aux niveaux local, national et international. Le volontariat est reconnu comme étant au cœur d'une société civile démocratique et saine et un des principaux moyens pour exprimer sa citoyenneté locale, nationale et internationale.

**Les Canadiens et les Canadiennes jouent un rôle important dans la réalisation du nouveau et ambitieux Programme de développement durable** qui concerne tous les peuples dans tous les pays. Le Canada est reconnu pour avoir su développer un modèle de volontariat en développement international parmi les plus complets et innovateurs. Chaque année, des milliers de Canadiens et de Canadiennes choisissent de partager leurs compétences et expertises par des affectations volontaires à court ou à long terme dans les pays en développement. Ils et elles choisissent de devenir volontaires pour contribuer de manière significative aux efforts de développement durable et pour participer à un large éventail de projets en lien avec le Programme 2030 et les priorités de développement du Canada : protection de l'environnement, augmentation de l'accès à des opportunités économiques pour les pauvres, surtout les femmes et les jeunes, accès accru à la justice pour les personnes en situation d'exclusion et de vulnérabilité. Le volontariat orienté vers le développement mobilise et catalyse le pouvoir et le potentiel des Canadiens et des Canadiennes à réaliser un changement économique durable et inclusif qui tient compte des besoins particuliers des femmes et des jeunes. Il incarne les valeurs canadiennes de citoyenneté mondiale, de diversité et d'inclusion, de compassion et d'acceptation, de confiance et de respect, ainsi que l'esprit de collaboration des volontaires qui travaillent côte à côte avec les personnes qu'ils et elles appuient à travers leurs mandats de volontaires.

En 2014, grâce au Programme de coopération volontaire (PCV) financé par le gouvernement canadien, la contribution en temps des Canadiens et des Canadiennes équivaut au total à 40 millions de dollars canadiens consacrés au développement et au renforcement des capacités des organisations communautaires, des entreprises et des gouvernements des pays en développement. Ce programme, livré par des organisations canadiennes professionnelles du développement, mobilise des volontaires de tous les âges et de communautés culturelles variées, représentatifs du Canada. Ces volontaires sont issus de milieux divers, aux expertises variées, contribuant à des résultats de développement durable concrets sur la scène internationale, particulièrement en ce qui

concerne l'égalité entre les femmes et les hommes, comme l'a démontré le Rapport d'évaluation sommative du PCV en 2014.

Des professionnels et professionnelles, en début de carrière, à mi-carrière et en fin de carrière, offrent un éventail extrêmement varié de compétences et d'expertises à titre de volontaires internationaux. Il peut s'agir : d'une dirigeante d'entreprise de niveau intermédiaire appuyant des entreprises sénégalaises à développer de nouveaux marchés pour leurs produits; d'un agriculteur retraité offrant conseils et appui à des producteurs de café du Guatemala pour améliorer la qualité et la quantité de leur offre; une professionnelle du secteur public travaillant auprès d'une coopérative de productrices de riz au Burkina Faso; ou encore un entrepreneur ou un professionnel en entreprise, qui lors d'un congé, appuyé par son employeur, retourne dans son pays d'origine pour développer les compétences en entrepreneuriat de jeunes femmes et hommes. La mobilisation de la richesse et de la diversité des expériences, de la motivation, des compétences et de l'engagement des Canadiens et des Canadiennes en appui aux partenaires dans les pays en développement est essentielle pour trouver des solutions à long terme, durables et inclusives, particulièrement pour les femmes et les jeunes.

Les volontaires internationaux canadiens qui ont des compétences et une expertise spécifiques peuvent faire des contributions significatives au sein des programmes bilatéraux, multilatéraux, et des programmes de coopération volontaire bien structurés tels que :

- ♦ **Partager leurs idées, leurs connaissances et leur expertise professionnelle et technique** afin de contribuer par un effet de levier au développement et au renforcement des capacités et compétences des partenaires.
- ♦ Faciliter les **liens entre les entreprises canadiennes et les entreprises des pays en développement** afin de créer des opportunités qui feront en sorte que les populations, en particulier les femmes et les jeunes, profiteront de la croissance économique, tout en encourageant l'entrepreneuriat et l'autonomie à travers ces réseaux et opportunités.
- ♦ Promouvoir **l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que l'inclusion.**
- ♦ Promouvoir des partenariats encourageant les **économies inclusives.**
- ♦ Appuyer le développement de capacités d'une **société civile dynamique** en mesure de demander des comptes au gouvernement.
- ♦ Favoriser **les relations d'apprentissage réciproque** entre les personnes et les organisations, de même qu'entre les secteurs public et privé ainsi que la société civile.
- ♦ **Rassembler** les organisations communautaires, les volontaires, la société civile, les gouvernements, les institutions universitaires et le secteur privé dans les communautés à travers le monde.
- ♦ **Promouvoir l'image, la signature et les efforts du Canada à l'étranger** en matière de développement international aux niveaux local, national et régional.

De nombreux volontaires, de retour au Canada après une affectation internationale, maintiennent un lien étroit avec des personnes, des organisations et des entreprises auprès de qui ils et elles ont travaillé à titre de volontaires. Les volontaires canadiens mobilisent leurs réseaux au Canada et contribuent à engager la population canadienne en faveur des objectifs de développement durable, à promouvoir les initiatives financées par le Canada et à sensibiliser la population aux enjeux du

développement. Pour de nombreux volontaires internationaux, cette expérience les porte à s'engager à nouveau dans des actions bénévoles au sein de leur communauté et à contribuer au développement du Canada.

Nous recommandons de :

- ♦ **Créer un espace** pour revoir de manière continue et collaborative les pratiques du volontariat international, et permettre le partage des apprentissages et des innovations, y compris les opportunités où l'expertise canadienne peut orienter les échanges de volontariat Sud-Sud et Sud-Nord.
- ♦ **Appuyer la recherche et le développement** concernant l'implication du secteur privé dans les programmes canadiens de coopération volontaire pour le développement international afin de mieux saisir comment engager celui-ci et continuer de faire en sorte que l'engagement des volontaires canadiens demeure significatif et efficace.
- ♦ Continuer à **appuyer des activités d'information et de rayonnement** auprès du public canadien, afin de contribuer à sa compréhension et favoriser son appui à la politique de développement international du Canada, tout en offrant des opportunités concrètes pour les Canadiens et les Canadiennes de participation aux efforts de développement.
- ♦ Développer **un système fiable de mesure, d'évaluation et d'apprentissage** permettant de mieux comprendre et bâtir sur les résultats positifs du volontariat, en particulier dans la vie des femmes et des jeunes, dans le cadre du développement international et des avantages qui en résultent pour le Canada.
- ♦ Tabler sur **une image de marque du volontariat canadien** offrant un large éventail d'opportunités aux Canadiens et aux Canadiennes par le biais de programmes de développement bien structurés et innovateurs.

Nous recommandons que la politique canadienne sur l'aide internationale :

- ♦ **Reconnaisse de manière explicite les importantes contributions du volontariat international canadien** pour les ODD en général, particulièrement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, et en ce qui concerne les femmes et les filles, et plus spécifiquement, pour les objectifs de développement et d'aide internationale du Canada.
- ♦ **Reconnaisse l'importance de l'engagement des Canadiens et des Canadiennes dans les enjeux et la citoyenneté mondiale** comme faisant partie de la vision canadienne, et le rôle joué par les volontaires canadiens dans les efforts d'engagement du public.
- ♦ Identifie des opportunités spécifiques et ciblées pour **l'engagement et le partenariat avec les communautés culturelles** afin de favoriser la participation citoyenne active des jeunes, l'emploi et le développement de marchés, les occasions d'affaires et le commerce.